



Election des éco-délégués

publié le 22/10/2010 - mis à jour le 24/10/2010

Dans la semaine du **8 au 12 novembre 2010** les éco-délégués seront élus dans chaque classe. Les élèves voulant être candidats peuvent commencer à y réfléchir.

Etre éco-délégué c'est vouloir :

- se responsabiliser
- faire changer les choses dans le collège et dans les comportements des élèves
- sensibiliser leurs camarades au respect de l'environnement
- s'informer et en savoir plus sur le développement durable
- s'ouvrir sur l'Europe, vers d'autres cultures, partager des passions et des projets communs.

Qu'est-ce qui a déjà été réalisé par des élèves concernant le développement durable au collège ?

Depuis 4 ans un **club « développement durable »** existe dans le collège. Les membres sont à l'origine de nombreux changements. Par exemple : les affichettes « économies » placées sous les interrupteurs ou sur les imprimantes, le menu « approvisionnement de proximité » au self, des courts-métrages de sensibilisation (voir site Internet du collège, rubrique « **club DD** »).

Les éco-délégués ne seront pas membres du club DD, leurs missions sont différentes. Il s'agira de représenter les élèves dans des réunions, d'être force de proposition pour que l'environnement soit pris en compte dans le collège et de mener un ou deux projets sur l'ensemble de l'année.

Pour connaître toutes les actions allez sur le site du club accessible depuis le **site du collège, rubrique agenda 21** :

<http://www.wix.com/henrimartineau/clubdd>



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.